

eux-mêmes une race étrangère, subjuguée sous la XII^e dynastie, nous comprendrons aisément que l'officier, auteur de la lettre¹, ait prescrit des mesures pour le maintien de la discipline. L'exemple des Hébreux pouvait être contagieux. Malheureusement nous ne pouvons avoir aucune certitude que la *Safkhi du pays étranger* doive s'entendre des Hébreux². » Quoi qu'il en soit, nous avons là du moins un trait analogue à ce que dut faire Ménéphthah quand on lui annonça le départ des Hébreux.

Ce qui est du reste bien certain, c'est que le miracle de la mer Rouge avait affranchi à jamais les Hébreux du joug des pharaons. Désormais ils étaient libres et indépendants; ils allaient devenir un peuple; Dieu commençait à réaliser les promesses qu'il avait faites à Abraham, à Isaac et à Jacob; ils pouvaient maintenant se livrer à tous les transports de l'allégresse, en répétant le cantique de Moïse :

Chantons le Seigneur, car il a fait éclater sa gloire;
Il a englouti dans la mer le cheval et le cavalier³.

¹ « Le papyrus ne donne ni le nom ni les titres des deux correspondants, mais la lettre qui suit immédiatement est celle du chef d'auxiliaire Kakem à deux autres officiers du même grade, Ani et Bekenptah, relative à la poursuite de deux fuyitifs. C'était l'époque des fuites. »

² Chabas, *Recherches sur la XIX^e dynastie*, p. 153-154.

³ Exod., xv, 1. Au v. 20, nous lisons : « Et Marie, la prophétesse, sœur d'Aaron, prit un tambourin dans sa main, et toutes les femmes sortirent à sa suite, avec des tambourins et des chœurs de danse, et elle leur disait : Chantez le Seigneur, car il a fait éclater sa gloire. » Des chants et des danses tout à fait semblables sont représentés sur les monuments égyptiens. Voir, dans Fr. Lenormant, *Histoire ancienne de l'Orient*, 9^e édit., t. III, p. 310, un bas-relief de la XVII^e dynastie, du Musée de Boulaq (maintenant Ghizéh), représentant une danse religieuse avec accompagnement de tympanum, ou, en grand, dans Prisse d'Avennes, *Histoire de l'art égyptien*, 1878, t. II, *Fragments de bas-reliefs funéraires*.

CHAPITRE XVIII.

CARACTÈRE MIRACULEUX DU PASSAGE DE LA MER ROUGE.

Les incrédules de nos jours, ennemis du miracle, n'ont pas manqué de prétendre que les Israélites avaient profité du moment du reflux pour passer à gué la mer Rouge : un heureux hasard les avait sauvés en leur permettant d'échapper ainsi à leurs ennemis; au contraire, une marée extraordinaire, survenue aussitôt après leur passage, avait submergé les soldats du Pharaon, lancés à leur poursuite.

Cette explication n'est pas nouvelle : elle avait été insinuée déjà par Josèphe qui, après avoir raconté les faits d'après le récit biblique, ajoute : « Soit que cela se soit fait par la volonté de Dieu, soit naturellement, » et termine en disant : « Que chacun pense là-dessus ce que bon lui semble¹. »

¹ Josèphe, *Ant. jud.*, II, xvi, 5. « J'ai rapporté tout ceci selon que je l'ai trouvé dans les Livres Saints, dit-il, et personne ne doit considérer comme une chose impossible, que des hommes qui vivaient dans l'innocence et la simplicité de ces premiers temps, aient trouvé dans la mer un passage pour se sauver, soit qu'elle se fût ouverte d'elle-même, soit que cela soit arrivé par la volonté de Dieu : puisque la même chose est arrivée longtemps depuis aux Macédoniens, quand ils passèrent la mer de Pamphilie sous Alexandre, ainsi que le rapportent tous les historiens qui ont écrit la vie de ce prince. Que chacun pense là-dessus comme bon lui semble. » — « Comme s'il croyait, dit à propos de ces paroles dom Calmet, *Dissertation sur le passage de la mer Rouge*, p. 30, qu'il fût indifférent de le croire miraculeux ou de l'attribuer à une cause naturelle, ou même de le regarder comme douteux et incertain. Ce ménagement ne peut être considéré que comme une lâcheté et une faiblesse indigne d'un historien qui aime la vérité et la religion autant qu'il le doit. Quant à ce qu'il dit du passage d'Alexandre dans la mer de Pamphilie, la chose est bien différente. Strabon nous apprend, xiv, que ce prince s'étant trouvé sur les côtes de Pamphilie pendant un mauvais temps et ne pouvant que très difficilement pénétrer par les défilés des montagnes, se hasarda de

Elle a été mise à la mode, parmi nous, par un des membres de l'Institut qui accompagnèrent le général Bonaparte dans l'expédition d'Égypte, du Bois-Aymé¹; et aujourd'hui elle est acceptée par tous les exégètes rationalistes qui font passer les Hébreux par la mer Rouge.

Voici en quels termes elle est exposée par un Juif, M. Salvador, dans son *Histoire des institutions de Moïse et du peuple hébreu* :

« Le sinus *Alanites* [lisez *Heroopolites*] n'offre encore à son extrémité, dit-il, qu'une largeur d'une ou deux petites lieues. Les marées y sont d'environ deux mètres, dit l'ouvrage de la commission française en Égypte, et dans les tempêtes, lorsque le vent du nord souffle avec violence, elles s'élèvent quelquefois à trois ou quatre mètres, ce qui est plus que suffisant pour noyer une armée nombreuse... Moïse, qui avait étudié ces parages pendant le cours de sa

passer le long de la côte, avant que la mer fût remontée; en sorte que son armée marcha tout le jour dans l'eau jusqu'à la ceinture. Arrien raconte la chose encore un peu autrement. Il dit qu'Alexandre « étant parti de la » Phasélide, envoya une partie de son armée par les montagnes vers la » ville de Pergues, par un chemin qui était le plus court mais le plus incom- » mode, et mena le reste le long du rivage, où l'on ne saurait passer quand » les vents du midi soufflent. Mais il eut le bonheur que le vent changea » tout d'un coup, non sans quelque faveur des dieux, et lui rendit le passage » très facile. » L. I *Expedit. Alexand.* Il y a une différence infinie, continue dom Calmet, entre passer le long du rivage de la mer avec une partie d'une armée qui tout entière n'était que d'environ trente-cinq mille hommes, de la passer à loisir, en plein jour; de profiter du reflux de cette mer et d'un changement heureux et inespéré des vents, qui diminuent la violence des flots et qui retardent le retour du flux; et de passer au milieu de la mer partagée miraculeusement en deux, de la passer avec une troupe de plus d'un million de personnes, avec les embarras qui accompagnent tout un peuple qui change de pays, avec ses femmes, ses enfants, son bétail, ses meubles, de la traverser dans le trouble où la présence de l'ennemi les avait mis, et que la nuit augmentait encore. »

¹ « C'est à peu près vis-à-vis d'Hadjeroth [ou Adjroud], dit du Bois-Aymé, vers le sud-est, que s'est formé l'ensablement qui a séparé de la

longue vie pastorale, fit passer le soir, sur les derrières, les feux qui jusqu'alors marchaient à la tête du peuple. C'était pour cacher aux Égyptiens, au moyen d'une vapeur épaisse, les mouvements de son camp, ou pour leur montrer, à la lueur de la flamme, une partie de ce camp immobile, tandis que l'autre exécuterait ses ordres en silence. Bientôt le flux commença, aidé par un vent violent, et les eaux, en se retirant, offrirent une disposition qui rend raison des faits ultérieurs d'une manière plus satisfaisante que l'explication d'ailleurs toute naturelle proposée par Josèphe, suivie par saint Thomas¹, Grotius et plusieurs savants rabbins. D'après celle-ci, les Israélites auraient décrit une ligne demi-circulaire dans la mer pendant le flux, et seraient revenus sur le même rivage d'où ils seraient partis.

» L'autre explication, fondée sur la nature des lieux, est

mer Rouge ce vaste bassin [des lacs Amers] que l'on trouve aujourd'hui au nord de cette mer... Avant que ce banc de sable fût assez élevé pour former un lac de l'extrémité nord du golfe Arabique, il a dû exister en cet endroit un bas-fond qui n'aura été guéable pendant longtemps qu'à la marée basse. C'est à ce gué, probablement, que les Israélites furent conduits par Moïse. Cet homme célèbre, instruit dans la sagesse des Égyptiens et longtemps réfugié sur les bords de la mer Rouge, connaissait la possibilité de la traverser à pied en cet endroit... Moïse, à la faveur du brouillard ou des tourbillons de sable dont parle l'Écriture sous le nom de *nuée*, déroba sa marche à l'ennemi et profita de la marée basse pour passer la mer à la tête des Hébreux. » Du Bois-Aymé, *Notice sur le séjour des Hébreux en Égypte et sur leur fuite dans le désert*, dans la *Description de l'Égypte. Antiquités, Mémoires*, 1809, t. 1, p. 309-310. — Quant au Pharaon, il dit, p. 311 : « Dès que Pharaon fut instruit que les Hébreux, avaient passé la mer, il se mit à leur poursuite; ses troupes emportées par l'ardeur qui les animait, se précipitèrent sur les pas des Hébreux, sans réfléchir que la marée ne leur laisserait plus le temps d'atteindre la rive opposée : elle avait sauvé les uns, elle engloutit les autres. Que l'on se rappelle encore le vent violent qui soufflait alors, et l'on ne sera point étonné qu'une partie des Égyptiens ait péri dans les flots. »

¹ Il est à peine besoin d'observer que saint Thomas n'a pas soutenu l'opinion que lui prête Salvador. Voir plus haut, p. 414, note 2.

plus simple. Nous avons dit qu'à l'endroit où elle fut traversée, la mer Rouge ressemble bien plus à un canal qu'à une mer, et qu'à son extrémité septentrionale, ce canal est fermé par l'isthme de Suez. Nous avons dit aussi que le vent y favorise fréquemment des marées très fortes. Supposons que le fond du canal, que son lit offrit un *exhaussement* de terrain d'un bord à l'autre, de même que certaines rivières profondes offrent en quelques endroits des passages guéables qui ne sont connus que par les habitants du pays et dont il serait dangereux de s'écarter. Sous l'influence du flux et du reflux, supposons aussi que cet exhaussement fût susceptible d'être tantôt pleinement couvert, tantôt à peu près découvert. Lorsqu'il viendra à se découvrir, les eaux de l'extrémité du canal formeront de toute nécessité une sorte de lac ayant d'un côté pour limites l'isthme de Suez; et de l'autre, l'exhaussement servant comme de digue ou de jetée. Dans ces conditions, l'homme qui franchira cette chaussée naturelle, pour passer du bord occidental au bord oriental, aura à sa gauche ou au septentrion le lac momentané dont je parle et à sa droite ou au midi la masse des eaux de la mer Rouge, se retirant sur elles-mêmes et se séparant en réalité des autres eaux restées comme stagnantes.

» Or, c'est précisément cette disposition, facile à concevoir, et dont les observations faites sur les lieux, semblent confirmer l'exactitude, qui se trouve exprimée à la lettre dans la partie historique du texte qu'il faut bien distinguer d'avec le chant ou la partie poétique... « *La mer se retira* » toute la nuit par un vent d'Orient très fort, dit cette partie historique, et elle fut à sec et les eaux se divisèrent. » Aussitôt les diverses tribus entrèrent sur le haut fond et se développèrent d'autant plus qu'il s'élargissait davantage. Elles s'avancèrent, ayant à leur gauche les eaux du lac, qui, de ce côté, les arrêtaient *comme un mur*, et à leur droite,

les eaux de toute la mer qui, à mesure qu'elles s'éloignaient du lac, et qu'elles laissaient la chaussée naturelle ou le gué à découvert, semblaient se fendre pour leur ouvrir un passage¹. »

Il est vrai qu'il existe deux gués à l'extrémité de la mer Rouge, l'un à une heure et demie environ au nord de Suez, l'autre au sud. Celui du nord est suivi par la grande caravane qui se rend à la Mecque; avant qu'on eût creusé le canal, il était ordinairement praticable. Depuis l'ouverture de ce canal, l'état des lieux ayant été modifié, on ne peut le franchir qu'au moyen d'un bac mobile, entretenu par la compagnie de l'isthme.

Le passage du sud est placé vis-à-vis de Suez; il prend à peu près la direction sud-est. Dans cette direction, il est recouvert à marée haute sur une étendue de plus d'une demi-lieue et n'est point praticable. A la marée basse, l'eau se trouve renfermée dans un petit chenal de deux cents mètres de largeur, dont la profondeur, devant Suez, est de quatre-vingts centimètres à un mètre soixante-dix; il est donc guéable et, de fait, les Arabes y passaient à âne pour aller à la Fontaine de Moïse. Depuis l'ouverture du canal, on est obligé de le traverser en barque².

¹ J. Salvador, *Histoire des institutions de Moïse et du peuple hébreu*, 3^e édit., 1862, p. 52-55.

² Voici le résumé des observations des voyageurs sur le double gué de l'isthme de Suez: « Il y a, ou il y avait avant qu'on eût creusé le canal de Suez, deux endroits dans le golfe qui pouvaient être passés à gué à la marée basse. L'un des deux était à quelque distance au nord de Suez, là où, dans le lieu le plus resserré, l'eau occupe (ou occupait, parce que le canal a produit des changements considérables) un espace d'un kilomètre de largeur; deux îles de sable forment une partie de la route. Les guides de Niebuhr passèrent là à pied et l'eau leur arrivait à peine aux genoux (*Reisebeschreibung*, 1, 252). Mais le passage, d'après Robinson (*Recherches*, 1, 83), était considéré comme dangereux, excepté à la marée basse, et n'était jamais suivi par les caravanes. Ebers y vit passer des Arabes au

Puisque tel était l'état des lieux, nous ne contesterions pas, s'il n'avait pas changé, qu'il ne fût possible, avant l'ouverture du canal de Suez, de passer à gué l'extrémité du golfe. Mais on ne saurait conclure de là que, de fait, les Hébreux ont traversé ainsi la mer Rouge d'une manière naturelle.

Le texte sacré nous apprend effectivement que les choses ne se sont pas passées de la sorte. Nous y lisons les paroles

moment du reflux (*Durch Gosen*, p. 531) [voir sa note qui est intéressante; il déclare la traversée des Hébreux impossible en cet endroit]. C'est là que Bonaparte et sa suite, en 1799, coururent de grands dangers au moment du reflux. Russegger décrit son passage en 1838. Il alla d'abord au nord, à une heure de son camp; il mit ensuite une heure à traverser le bras de mer, l'eau à certains endroits, à la marée basse, venant au-dessus des genoux des chameaux (*Reisen*, III, 25). Tischendorf, en 1846, envoya ses Arabes par le gué du nord, tandis qu'il allait en bateau à Ayoun-Mouça; ils ne rencontrèrent nulle part de l'eau jusqu'aux cuisses des chameaux; une partie, au milieu du passage, était tout à fait à sec (Tischendorf, *Reise in Orient*, I, 109). Dans un voyage postérieur, en 1869, il voulut tenter lui-même le passage à la marée basse, mais un vent du sud exceptionnel le rendait moins sûr et il n'osa pas s'exposer. Ses chameaux passèrent par le gué mais ayant manqué le bon sentier, trois seulement réussirent à faire la traversée à pied; les autres se sauvèrent à grand-peine à la nage (Tischendorf, *Aus dem heiligen Lande*, p. 21). — L'autre gué est au sud de Suez. Il y a dans la direction du sud-est, des bas-fonds qui s'étendent au loin dans la mer; près de l'extrémité méridionale, un banc de sable, long et étroit, se dirige vers eux de la côte orientale. A la marée basse, il est ou était à sec, laissant seulement un étroit chenal, serpentant comme une rivière. Les Arabes passaient quelquefois à gué ce chenal, ayant de l'eau jusqu'au menton (Robinson's *Researches*, I, 70-72). » Bartlett, *From Egypt to Palestine*, p. 175-177. — L'épisode célèbre, concernant le général Bonaparte, a été raconté par du Bois-Aymé, dans la *Description de l'Égypte*, t. I, p. 311, note, dans les termes suivants : « Nous avons vu, dans l'an VII de la République française, le général Bonaparte, revenant des fontaines de Moïse, vouloir, au lieu de contourner la pointe du golfe, traverser la mer, au gué qui est près de Suez; ce qui abrégait sa route de plus de deux lieues : c'était au commencement de la nuit, la marée montait; elle s'accrut plus rapidement que l'on ne s'y attendait, et le général, ainsi que sa suite, coururent les plus grands dangers; ils avaient cependant des gens du pays pour guides. »

suivantes : « Les enfants d'Israël entrèrent au milieu de la mer desséchée, et l'eau s'élevait comme un mur, *hômâh*, à leur droite et à leur gauche¹. » De telles expressions excluent formellement l'idée d'un gué. Quand on passe à gué une rivière ou un bras de mer, les eaux ne s'élèvent pas *comme un mur* à droite et à gauche².

Mais alors même qu'en torturant le sens des mots de l'Exode, on parviendrait à en atténuer la force, on n'échapperait pas pour cela au miracle. Il est en effet impossible que toute la multitude qui suivait Moïse pût passer la mer Rouge, pendant le temps du reflux, en suivant le rivage, à plus forte raison par un gué. La durée de la marée basse n'est pas assez longue et l'espace laissé à sec n'est point assez large.

Nous avons toujours supposé que les Israélites étaient au nombre de plus de deux millions : ce chiffre n'est pas exagéré; plusieurs l'élèvent jusqu'à trois millions. Le texte sacré nous dit qu'il sortit d'Égypte six cent mille hommes de pied, sans compter les femmes et les enfants³.

« Pour se former une juste idée du nombre des Israélites, dit Calmet, il n'y a qu'à faire attention qu'un an après le

¹ Exod., XIV, 22.

² Du Bois-Aymé récuse simplement ce texte, en prétendant que c'est une hyperbole poétique : « Si quelque esprit minutieux, dit-il, voulait relever cette expression de la Bible : « Les enfants d'Israël marchèrent à sec au milieu de la mer, ayant l'eau à droite et à gauche, qui leur servait comme d'un mur, » on lui répondrait que c'est une manière poétique d'exprimer qu'ils traversèrent la mer à gué, et que, *ne devant point trop s'écarter ni à droite ni à gauche, ils étaient retenus par l'eau dans un certain espace comme entre deux murs.* » *Description de l'Égypte*, t. I, p. 312-313. Voilà une interprétation du mot « muraille » qui n'est guère naturelle, ce nous semble. L'interprète oublie, du reste, que ces paroles de l'Exode se lisent, non pas dans un chant poétique, mais dans un récit historique.

³ Exod., XII, 37.

passage de la mer Rouge, on en trouva, dans le dénombrement qui s'en fit, 683,550 en âge de porter les armes¹, 22,000 lévites depuis un mois et au-dessus², et toutes les femmes, tous les enfants, tous les vieillards décrépits, tous les esclaves, et un nombre innombrable de petit peuple et d'Égyptiens qui s'étaient joints à eux³. Or l'expérience fait voir que, dans un nombre de mille hommes, depuis l'âge de vingt ans et au-dessus, car c'est à cet âge qu'on les prenait pour la guerre⁴, il y aura toujours le double de femmes, d'enfants et de vieillards; et par conséquent que, dans un nombre de 600,000 hommes en âge parfait, il doit y avoir douze cent mille femmes, enfants et vieillards; et le nombre augmentera encore, si l'on remarque que la polygamie était ordinaire parmi les Hébreux, et qu'il n'y avait personne qui ne se mariât. Qu'on ajoute à cela les Lévites, les esclaves et les étrangers, et on comprendra que quand nous disions qu'il y avait deux millions de personnes, l'on ne doit pas croire que nous exagérions⁵.

Cela posé, « puisque les Israélites étaient au nombre de deux millions sans parler des troupeaux, dit un savant voyageur américain (le Dr Édouard Robinson, qui a étudié sur les lieux, avec beaucoup de soin, toutes les circonstances qui se rattachent au passage de la mer Rouge), ils ne pouvaient, cela va sans dire, faire la traversée que lentement⁶. Si la

¹ Num., I, 46.

² Num., III, 39.

³ Exod., XII, 38.

⁴ Exod., XXX, 14.

⁵ Calmet, *Dissertation sur le passage de la mer Rouge*, dans le *Commentaire littéral de l'ancien et du nouveau Testament, Exode*, 1717, p. xxxvii, ou *Bible de Vence*, t. III, 1768, p. 58.

⁶ Quelques interprètes, exagérant le miracle sans fondement, à la suite des Juifs, Origène, *Hom. v in Exod.*, 5, *Patr. gr.*, t. XII, col. 330; Eusèbe, *In Ps.* LXXVII, 13, t. XXIII, col. 913; Tostat, *In Exod.*; Gène-

partie mise à sec était assez étendue pour leur permettre de passer en un corps de mille personnes de front, ce qui demanderait un espace de plus de 800 mètres de large, — et c'est là peut-être la limite la plus extrême que l'on puisse admettre, — la colonne entière aurait été composée encore, en profondeur, de plus de deux mille personnes, et, selon toute probabilité, se serait déployée sur un espace d'au moins trois kilomètres. Il aurait donc fallu au moins une heure entière pour en parcourir la longueur ou, en d'autres termes, pour que toute la colonne eût le temps d'entrer dans la mer¹. » On ne peut guère supposer que les Israélites entrassent dans la mer avant minuit; ils étaient sur l'autre rive le lendemain matin. En admettant que la traversée, dans la mer, ne fût que de cinq à six kilomètres, ce qui est sans doute trop peu, il leur aurait fallu encore de trois à quatre heures, dans l'hypothèse précédente, pour accomplir la traversée. Les troupeaux dont ils étaient encombrés, sans parler des femmes et des enfants, durent la rendre encore plus longue, à moins que Dieu n'y suppléât en desséchant un espace plus considérable du golfe.

Il est si évident que tout le peuple hébreu n'a pu passer à gué la mer Rouge, que du Bois-Aymé et ses imitateurs, pour soutenir le contraire, en ont été réduits à nier l'exactitude des chiffres que nous fournit le Pentateuque et à considérer comme faux le dénombrement de la population con-

brard, *In Ps.* cxxxv, etc., prétendent que Dieu fit douze ouvertures différentes dans la mer, pour donner passage séparément à chacune des douze tribus. Ils s'appuient sur une fausse explication du v. 13 du Ps. cxxxv : *Qui divisit mare Rubrum in divisiones*. S'il ne faut pas diminuer le prodige, on ne doit pas non plus l'outrer. Le Psalmiste veut dire seulement que la mer fut divisée en deux. C'est ainsi que l'expliquent Théodoret, *Quæst. 25 in Ex.*, et *In Ps.* cxxxv, 13, *Patr. gr.*, t. LXXX, col. 256, 1924; Euthyme, *In Psal.* cxxxv, t. cxxxviii, col. 1240, et presque tous les commentateurs modernes.

¹ Robinson, *Biblical Researches*, Boston, 1841, t. I, p. 84.

tenu dans le livre des Nombres¹. Mais cette fin de non-recevoir n'est pas admissible. Si nous ne lisons qu'en un seul endroit le total des Israélites qui sortirent d'Égypte, on comprendrait à la rigueur qu'on pût le considérer comme altéré par un copiste, qui l'aurait démesurément grossi, mais on le rencontre dans plusieurs passages; des chiffres

¹ « Quelques personnes ont objecté, dit-il, qu'ils [les Hébreux] étaient trop nombreux pour avoir pu traverser la mer dans l'espace de temps qui sépare une marée d'une autre : mais il faut se méfier des relations des historiens, lorsqu'elles peuvent avoir été dictées par l'orgueil national : ici, par exemple, ce que nous savons de la nature du désert et des tribus qui l'habitent, nous porte à croire que quelque Juif, trop zélé pour la gloire de sa nation, se sera permis, au chapitre 1^{er} des Nombres, une de ces altérations que les Pères et les Conciles reconnaissent pouvoir exister dans le Pentateuque. [Jamais les Pères et les Conciles, il est à peine besoin de le faire remarquer, n'ont admis qu'il existait dans la Bible des altérations telles que l'entend du Bois-Aymé; il interprète à contre-sens leur pensée.] Les circonstances mêmes de la publication de cet ouvrage suffisent pour faire naître des doutes, sinon sur les faits principaux, au moins sur ceux de détail, lorsque surtout il ne s'agit, comme ici, que de l'exactitude d'un nombre. Ne savons-nous pas avec quelle facilité l'homme civilisé, comme l'homme sauvage, adopte les exagérations les plus absurdes sur les forces de sa nation et le nombre des ennemis qu'elle a vaincus? Enfin, la loi de Moïse, à Jérusalem comme à Samarie, fut souvent abandonnée pour le culte des faux dieux; les Livres Saints se perdirent et se retrouvèrent, et il fallut plusieurs fois renouveler l'alliance du peuple juif avec Dieu. On ne peut donc douter que quelques légers changements n'aient été faits au Pentateuque, que surtout quelques erreurs de nombre ne s'y soient glissées, lorsque, nous le répétons, l'orgueil national y était intéressé. » *Description de l'Égypte*, t. 1, p. 310-311. Rien ne nous paraît plus propre que l'embarras palpable de ces explications, à montrer qu'il est impossible de nier le miracle du passage de la mer Rouge, à moins de nier l'autorité même du livre qui nous le raconte. Sans relever toutes les inexactitudes contenues dans la citation que nous venons de faire, nous nous bornerons à observer que du Bois-Aymé se garde bien d'essayer de fixer le nombre des Hébreux sortis d'Égypte, parce que, à quelque chiffre qu'il le réduisit, il n'aurait jamais pu réussir à leur faire passer à gué la mer Rouge avec ses troupeaux. Cette seule observation suffirait pour renverser toute son argumentation.

divers nous sont donnés pour des circonstances diverses; ils se contrôlent mutuellement, s'appuient les uns les autres et donnent en définitive un résultat analogue : le livre des Nombres nous garantit l'exactitude de l'Exode¹.

Les Israélites qui traversèrent la mer Rouge étaient donc plus de deux millions, et il est impossible qu'une si grande multitude, encombrée d'enfants et de troupeaux, ait pu faire la traversée à gué, au moment du reflux.

On a essayé de se servir aussi d'une circonstance mentionnée par le texte sacré pour nier le miracle : « Moïse étendit la main sur la mer, nous dit l'Exode, et Jéhovah fit reculer la mer, par un vent d'est violent, toute la nuit, et il dessécha la mer et les eaux se fendirent². » Il résulte de ces paroles que Dieu voulut se servir d'un agent naturel pour contribuer à l'opération du prodige, mais cela n'ôte rien de son caractère miraculeux au passage de la mer Rouge : ce vent fut l'instrument divin de la délivrance. « Le partage des eaux de la mer Rouge, dit le cardinal Newman, fut un miracle; cependant il fut produit au moyen d'une cause naturelle, agissant selon la nature, mais en même temps allant au delà de son pouvoir ordinaire³. »

Ainsi finit la servitude d'Égypte. Il y avait quatre cent trente ans que Jacob s'était établi dans la terre de Gessen⁴.

¹ Exod., XII, 37-38 : « Profectique sunt filii Israel de Ramesse in So-coth, sexcenta fere millia peditum virorum absque parvulis. Sed et vulgus promiscuum innumerabile ascendit cum eis, oves et armenta et animantia diversi generis multa nimis. » — Num., I, 5-46, confirme Exod., XII, 37, en nous donnant l'énumération détaillée de tous les hommes en état de porter les armes.

² Exod., XIV, 21. — Sur les effets du vent dans le golfe de Suez, voir Bartlett, *From Egypt to Palestine*, p. 179-181.

³ Discours du cardinal Newman à l'assemblée de la Catholic Union of Great Britain, dans le *Freeman's Journal*, 13 mai 1880.

⁴ Exod., XII, 40.

Sa race, après y avoir été heureuse et prospère sous les rois Pasteurs, avait été traitée d'une façon barbare par les rois de la XIX^e dynastie; Ramsès II avait poussé la cruauté contre elle jusqu'aux plus extrêmes limites; Ménéphthah avait refusé d'abord à Moïse l'affranchissement de ses frères; contraint, par les plaies d'Égypte, d'accorder de force ce qu'il n'avait pas voulu faire de son plein gré, il avait laissé partir les Hébreux de Ramsès, au sud de Tanis. Ils s'étaient rendus de là à Socoth, en longeant le canal qui se jetait dans le lac Timsah, puis à Étham, à l'entrée du désert. Arrivés en cet endroit, ils avaient changé de direction et quitté la route des Philistins pour aller prendre, en suivant la rive occidentale des lacs Amers, celle qui, passant par l'extrémité de la mer Rouge, menait à la péninsule du Sinaï. Au moment où ils se préparaient à entrer dans le désert, l'armée égyptienne leur avait barré le passage, mais Dieu les avait sauvés en leur ouvrant au milieu des eaux de la mer une route miraculeuse, et maintenant il allait les conduire au pied du mont Sinaï pour leur donner sa loi.

Aucun événement n'est célébré dans les Livres Saints à l'égal de cette délivrance miraculeuse : c'est le fait capital de l'histoire juive, et ce n'est pas là la preuve la moins forte de son caractère surnaturel. Ni la vocation d'Abraham, ni l'élévation de Joseph à la cour des pharaons, ni la première pâque, ni la conquête de Chanaan, ni même la loi donnée sur le mont Sinaï ne sont célébrées avec autant d'enthousiasme et d'admiration¹. Isaïe le rappelait comme l'acte par excellence dans lequel Dieu avait manifesté son amour pour son peuple², et les Psaumes ne se lassent point de le chanter et d'en glorifier la grandeur :

¹ Exod., xv, 1-17; Ps. LXXVI, 16-21; CXIII; Sap., x, 18-19; Act., vii, 36; Heb., xi, 29.

² Is., XLIII, 16-17; LI, 10.

O Dieu, tu as délivré ton peuple par la force de ton bras,
Les enfants de Jacob et de Joseph.
Les eaux t'ont vu, ô Dieu !
Les eaux t'ont vu et elles ont tremblé.
Les profondeurs de la mer elles-mêmes ont frémi...
Tu as ouvert un chemin dans la mer,
Des sentiers au milieu des eaux,
Et tu n'as laissé derrière toi aucune trace.
Tu as conduit ton peuple comme un troupeau
Par la main de Moïse et d'Aaron¹.

¹ Ps. LXXVII (Vulg. LXXVI), 16-21.